



## ALERTE DE SECURITE

### Lorsque l'argent facile se complique

*L'offre est séduisante. « Travaillez de chez vous. » « Quelques heures par jour seulement. » « Gagnez jusqu'à 10 % de commission. » « Aucune expérience préalable nécessaire. »*

*Attiré par ces belles promesses, vous acceptez de travailler pour une société transférant des fonds dans le monde entier. Les instructions sont simples. Vous devez indiquer vos coordonnées bancaires afin que votre « employeur » transfère les fonds sur votre compte. Il vous suffit ensuite de retirer les fonds, de garder 10 % de commission et de transférer le montant à un tiers par l'intermédiaire d'un service de transfert d'argent.*

*La société semble très professionnelle. Elle vous fournit une description détaillée des tâches à effectuer et vous êtes même parfois contacté par le RH de la société. Vous devez transférer l'argent par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent légitime telle que Western Union. On vous indique alors l'adresse du site Web de Western Union® et les informations relatives à l'envoi des fonds. Votre « employeur » vous demande de dire que vous envoyez de l'argent à des amis ou à de la famille si jamais l'on vous pose la question. Il vous explique que cela permet de gagner du temps car vous n'avez alors pas besoin de remplir les questionnaires que l'on vous présente en cas de transaction professionnelle.*

*Seulement voilà : les activités de votre « employeur » sont illégales. En acceptant d'envoyer de l'argent à cette « société », vous participez sans le savoir à du blanchiment d'argent ; vous êtes donc passible de poursuites judiciaires.*

#### **Autre version d'« escroquerie à l'emploi »**

*A la différence des escroqueries à l'emploi qui demandent aux « employés » de payer à l'avance leurs uniformes ou les frais de dossier, cette escroquerie n'exige pas d'argent de votre part. Vous êtes en fait recruté pour transférer de l'argent sale à votre insu.*

*Afin d'éviter qu'on les repère, ces organisations illégales recrutent des personnes assez crédules pour leur servir de « passeurs ». Comme décrit dans l'exemple ci-dessus, ces individus reçoivent de l'argent sur leur compte, puis le transfèrent à un tiers par l'intermédiaire d'un service de transfert d'argent, brouillant ainsi la piste des malfaiteurs et compliquant la recherche des fonds dérobés.*

*Voici quelques conseils permettant d'éviter ce scénario :*

- *Si le poste proposé par une petite annonce consiste à envoyer de l'argent de chez vous, contactez le service clientèle de Western Union pour en discuter avec un spécialiste des fraudes (+1-800-634-1311). Dans la plupart des cas, nos spécialistes des fraudes sont en mesure de vérifier si la transaction est légale ou non.*
- *Méfiez-vous lorsque vous recevez une proposition non sollicitée trop belle pour être vraie. Vous pouvez être tenté d'accepter une offre qui vous permet de gagner beaucoup d'argent sans avoir à fournir trop d'efforts. Or, ces propositions sont généralement frauduleuses.*
- *Western Union déconseille l'utilisation de son service de transfert d'argent dans le cadre de relations commerciales avec un inconnu ou avec une personne dont vous ne pouvez pas vérifier l'identité.*
- *Si vous vous adressez à une agence ou une société inconnue, prenez le temps de contacter une association de consommateurs pour vérifier si des plaintes ont été déposées.*
- *Méfiez-vous toujours d'une offre qui vous indique de quelle façon répondre aux questions posées par Western Union. Si l'on vous demande de mentir, il est fort probable qu'il y ait anguille sous roche.*

Western Union prend très au sérieux le problème des fraudes à la consommation. Nous attachons beaucoup d'importance à nos clients et sommes conscients que l'argent qu'ils gagnent est le fruit d'un dur labeur. Lorsque les clients sont victimes de fraudes, nous aussi nous sentons victimes. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer sur les différents types de fraude à la consommation.